

# La Pierre et les Carrières du Moyen Âge à nos jours



Ath – 2020  
Études et Documents du Cercle royal d'Histoire et  
d'Archéologie d'Ath et de la région  
Tome XXXI

# **La Pierre et les Carrières du Moyen Âge à nos jours**

**Journée d'étude au Musée de la Pierre de Maffle  
à l'occasion de son trentième anniversaire.  
27 et 28 septembre 2019**

**EXTRAIT**

Documents du Musée de la Pierre de Maffle  
Fascicule 14

Études et Documents  
du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath  
et de la région et Musées athois

Tome XXXI  
2020

**LES IDÉES ÉMISES DANS CE VOLUME N'ENGAGENT  
QUE LA RESPONSABILITÉ DES DIFFÉRENTS AUTEURS**

\*

Adresser la correspondance au Président,

Jean-Pierre DUCASTELLE

Chemin de la Cavée, 3

7822 Isières

Téléphone : 068 / 28.34.52

ou aux

Archives de la Ville d'Ath

Boulevard du Château, 16

7800 Ath

Téléphone : 068 68 13 53

Courriel : musee.d.histoire@ath.be

Adresse Internet : <https://crhaa.wordpress.com/>

Musée de la Pierre, 419, chaussée de Mons , 7810 Maffle.

[museedelapierre@hotmail.fr](mailto:museedelapierre@hotmail.fr)

Nos coordonnées bancaires :

Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie

IBAN : BE41 0680548130-10

BIC : GKCC BE BB

Les Amis du Musée de la Pierre

Iban : BE57 0682 0342 9235.

Bic: GKCCBEBB



# L'atelier des tailleurs de pierres sur le chantier de restauration de la collégiale Sainte-Croix à Liège au XIX<sup>e</sup> siècle : organisation et aspects socio-économiques (1845-1859)

**Antoine BAUDRY**

*Doctorant en histoire, histoire de l'art et archéologie,  
Université de Liège<sup>1</sup>*

Fondée à la fin du X<sup>e</sup> siècle, la collégiale Sainte-Croix est située au Nord-Ouest de la cité médiévale de Liège, sur la partie orientale de la colline du Publémont, à cheval entre la collégiale Saint-Martin, le Palais des Princes-Évêques et l'ancienne cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert (fig. 1-2). L'église actuelle, essentiellement gothique, est le résultat de diverses campagnes de travaux échelonnées entre la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Particulièrement appréciée au XIX<sup>e</sup> siècle pour son histoire et ses formes architecturales singulières, elle est considérée par les premières administrations belges comme l'un des monuments historiques majeurs du pays, ce qui lui vaut par ailleurs d'être qualifiée de véritable « diamant de la Belgique » par le Ministre de l'Intérieur et non moins liégeois Charles Rogier (1800-1885)<sup>2</sup>. À ce titre, elle fait l'objet d'une importante restauration entre 1845 et 1879 au cours de laquelle se succèdent trois architectes, Jean-Charles Delsaux (1845-1858), Évariste Halkin (1858-1871) et le fils de ce dernier, Eugène Halkin (1871-1879)<sup>3</sup>.

Si l'histoire générale de cette restauration est aujourd'hui solidement balisée par une récente thèse dédiée au bâti médiéval<sup>4</sup>, force est de constater

<sup>1</sup> Antoine Baudry, Université de Liège, Faculté d'Architecture site Outremeuse, Bâtiment E.1, boulevard de la Constitution 41, 4020 Liège ; antoine.baudry@uliege.be. Nous tenons à remercier chaleureusement Jean-Pierre Ducastelle, Philippe Joris, Christophe Mahy, Monique Merland, Mathieu Piavaux, Charline Piscart et Stéphanie Reynders pour leur aide précieuse dans la réalisation de cet article.

<sup>2</sup> L'expression est pour le moins singulière et trahit, sinon la fierté liégeoise de Charles Rogier, la forte impression que faisait Sainte-Croix à l'époque (Archives de la Fabrique de Sainte-Croix, correspondance, lettre du Conseil de Fabrique au Ministre de la Justice, 18 mars 1848 ; DISCAILLES Ernest, Rogier (Charles-Latour), dans *Biographie nationale*, t. 19, Bruxelles : Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1907, col. 693-781).

<sup>3</sup> PIAVAUX Mathieu, *La collégiale Sainte-Croix à Liège. Formes et modèles dans l'architecture du Saint-Empire. XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Namur : Presses universitaires de Namur, 2013, p. 17 ; 55-56 ; 78-109. L'auteur confond cependant Évariste Halkin avec son fils Eugène Halkin, erreur d'appréciation récurrente dans l'historiographie liégeoise.

<sup>4</sup> PIAVAUX Mathieu, *op. cit.*, 2013.





Fig. 1 : Vue générale du *Westbau* de l'église. Cliché anonyme, 1917-1918. © KIK-IRPA, cliché B019216.





Fig. 2 : Emprise de l'église dans la trame urbaine. Plan anonyme, première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. © Université de Liège (numérisation DONUM).



qu'aucune étude approfondie n'a pour l'heure été consacrée aux aspects logistiques, matériels, techniques, économiques ou humains de ces opérations<sup>5</sup>. Pourtant, la documentation liée à cet épisode significatif de la vie de l'église est loin de faire défaut. En effet, la Fabrique d'église de Sainte-Croix conserve un fonds d'archives exceptionnel comprenant, il faut le souligner, la quasi-totalité de la comptabilité détaillée des interventions effectuées sur le bâtiment au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Quittances et factures des matériaux livrés et des prestations effectuées, *états* reprenant les noms, salaires et horaires des ouvriers, correspondance technique et administrative ou documents iconographiques demeurent ainsi des sources particulièrement éclairantes pour cerner avec précision le déroulement d'un grand chantier de restauration en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour autant, cette masse critique d'archives impose un choix au chercheur, tant la collecte des données, leur gestion et leur interprétation se révèle chronophage et, au demeurant, passablement complexe à exposer dans une publication au format restreint. Aussi, le présent article se focalise-t-il sur une thématique précise, d'ordinaire peu abordée dans la littérature faute de document probant : le fonctionnement de l'atelier des tailleurs de pierres, depuis l'ouverture du chantier en mai 1845 jusqu'à l'achèvement du portail septentrional en 1859<sup>7</sup>.

### Chronologie générale du chantier

La découverte de peintures murales médiévales dans l'église en 1840 suite à des travaux de badigeonnage frappe les esprits des contemporains et attire l'attention des administrations belges sur les problèmes de conservation posés par le monument<sup>8</sup>. L'état de délabrement de ce dernier est tel qu'une importante campagne de restauration est planifiée et amorcée cinq ans plus tard. Confierées à l'architecte provincial Jean-Charles Delsaux (1821-1893<sup>9</sup>), les opérations se

---

<sup>5</sup> Le présent article constitue une version française revue et augmentée de BAUDRY Antoine, *The stonecutters' workshop on the restoration worksite of the Collegiate Church of the Holy Cross in Liège (1845-1859)*, dans CAMPBELL James W. P. et alii (éd.), *Water, Doors and Buildings. Studies in the history of Construction. The Proceedings of the Sixth Conference of the Construction History Society. Queens'College, University of Cambridge, 5-7<sup>th</sup> April 2019*, Cambridge : The Construction History Society, 2019, p. 377-391.

<sup>6</sup> Le fonds en question couvre en réalité une période plus longue, puisqu'une documentation semblable est préservée au moins pour le début du XX<sup>e</sup> siècle et l'entre-deux-guerres.

<sup>7</sup> Les lacunes de ces archives sont mentionnées progressivement dans le texte. Pour une première approche des ateliers de tailleurs de pierres sur les chantiers de restauration au XIX<sup>e</sup> siècle, voir notamment TIMBERT Arnaud, *Viollet-le-Duc et Pierrefonds. Histoire d'un chantier*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2017, p. 149-154 (Documents et témoignages, 1749).

<sup>8</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, correspondance 1827-1880, lettre de la Fabrique d'église au Ministre (de la Justice ou de l'Intérieur), 28 juillet 1840.

<sup>9</sup> Sur l'architecte, voir DI CAMPLI Flavio, *Jean-Charles Delsaux (1821-1893). Architecte provincial*, Herstal : Administration communale de Herstal : Musée herstalien, 1988 (Documents herstaliens, 8).



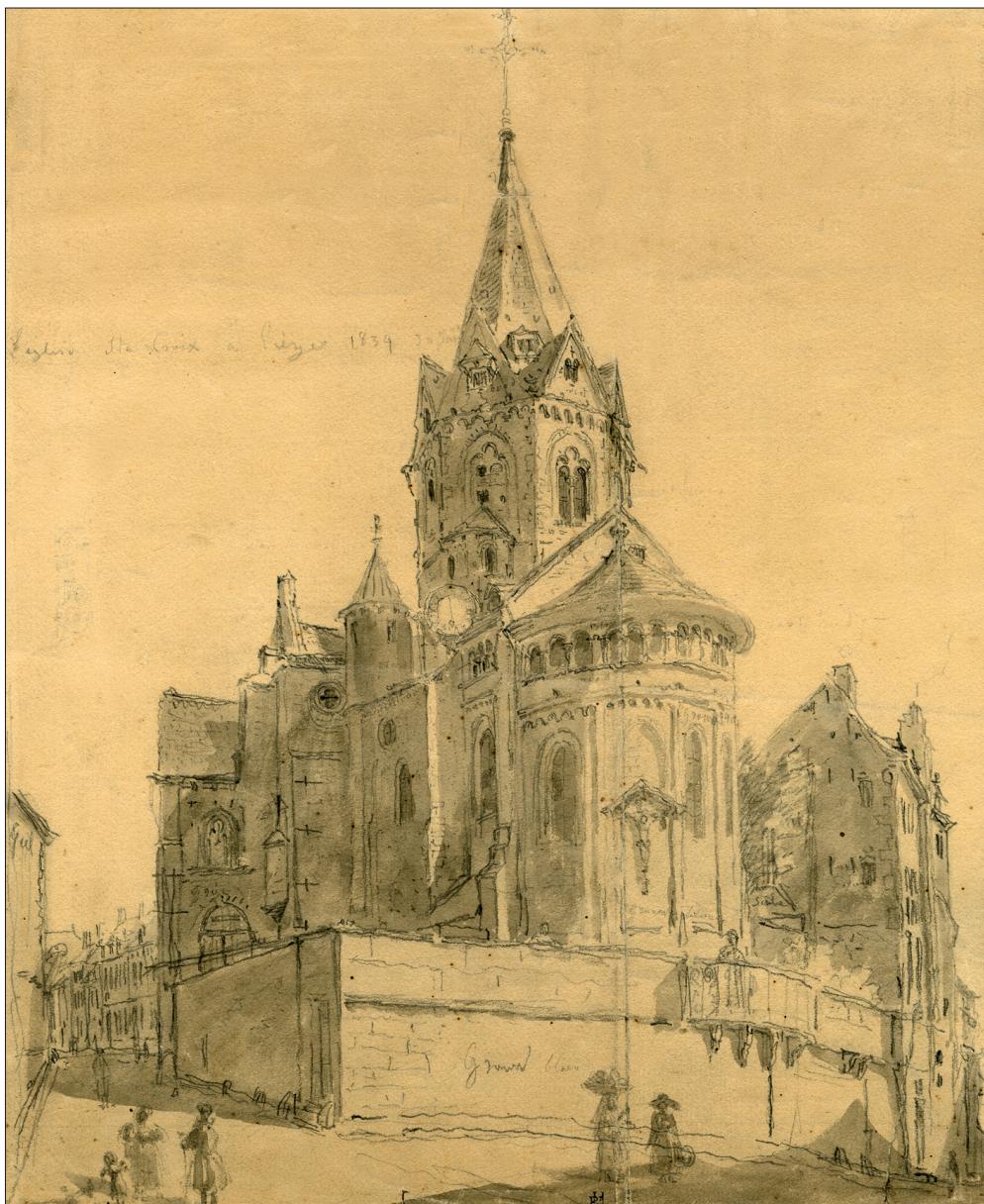


Fig. 3 : Le *Westbau* avant sa restauration. Dessin anonyme (crayon et lavis), 1834. © Musée Wittert – Collections artistiques ULiège, inv. 20254.





Fig. 4 : Vue générale du chœur oriental de l'église. Cliché anonyme, 1917-1918. © KIK-IRPA, cliché B019217.

focalisent principalement sur le *Westbau* jusqu'en 1852, dont la physionomie initiale demeure en grande partie préservée malgré une intervention matériellement très lourde (fig. 3). Parallèlement, des consolidations et des modifications – notamment aux fenêtres et leurs remplages – sont effectuées sur le chœur et le transept vers 1847-1848 et 1851-1852 (fig. 4). La façade extérieure sud et les deux premières travées intérieures de la nef sont quant à elles restaurées en 1854-1855, phase au cours de laquelle des pignons sont aménagés au-dessus des chapelles latérales (fig. 5). Enfin, un nouveau portail est aménagé au nord du *Westbau* en 1858-1859 par l'architecte Évariste Halkin (1815-1870<sup>10</sup>), qui assure la succession de Jean-Charles Delsaux suite à un différend survenu entre ce dernier et la Fabrique d'église (voir la structure rajoutée entre les fig. 1 et 3)<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> Sur l'architecte, voir BAUDRY Antoine, *Vie et mort d'un projet de tour occidentale pour l'église Saint-Christophe à Liège (1853-1865)*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 123, p. 282 ; notice nécrologique dans *La Meuse*, 4 septembre 1870).

<sup>11</sup> PIAVAUX Mathieu, *op. cit.*, 2013, p. 78-101.





Fig. 5 : Vue générale du flanc sud de l'église. Cliché anonyme, 1917-1918. © KIK-IRPA, cliché B019215.

### Le choix des pierres

Les pierres mises en œuvre dans l'église médiévale diffèrent en fonction des campagnes de construction et du rôle qui leur était assigné dans le bâti primitif – structurel, ornemental, maçonneries visibles ou occultées, etc. On y retrouve principalement des calcaires carbonifères extraits en vallée mosane, du grès houiller local, des tuffeaux provenant de Maastricht, des calcaires bajociens des Ardennes françaises et, dans une moindre mesure, des calcaires carbonifères de Tournai, du travertin et du *Buntsandstein* d'origine allemande<sup>12</sup>. À cette diversité primitive complexe et aujourd'hui bien établie grâce à des analyses pétrographiques, les restaurateurs substituent trois types de pierres en fonction de leurs connaissances du matériau d'origine, d'impératifs technico-économiques et du marché disponible. Ainsi, un calcaire carbonifère de la vallée de l'Ourthe, le *petit granit*, remplace les calcaires de Meuse et de Tournai. Un grès décalcifié du dévonien originaire de la même vallée, désigné *pierre d'avoine*, remplace quant à lui le traditionnel grès houiller liégeois. Enfin, le tuffeau de Maastricht, plus communément appelé *pierre de sable*, se substitue aux travertins, tuffeaux et calcaires bajociens historiques<sup>13</sup>. Ces matériaux aux propriétés hétéroclites – la *pierre de sable* se taille et se scie aisément, contrairement au *petit granit* qui brille par sa dureté – sont travaillés à pied d'œuvre et délivrés régulièrement, de 1845 à 1859, par 17 fournisseurs (cf. tableau 1)<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> PIAVAUX Mathieu, *op. cit.*, 2013, p. 195-199.

<sup>13</sup> *Bundsandsteine* ne sont quant à eux pas impactés par la restauration.

<sup>14</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, factures 1845-1859. Les pierres ornementales (carreaux de sol, cheminées, etc.) ne sont pas reprises dans cette liste.





**Tableau 1 : liste des fournisseurs de petit granit, pierre de sable et pierre d'avoine.**

Fournisseur	Qualification	Localisation	Type de pierre	Activité
Mathieu Franck	entrepreneur	sur l'Ourthe	Petit granit	1845, 1847
François Baatard	maître de carrière	Florzée	Petit granit	1846-1851
J. L. Burton-Sior	maître de carrière	Poulseur	Petit granit	1851, 1852, 1854
François Dehan	maître de carrière	Comblain au Pont	Petit granit	1858
H. Lejean	entrepreneur	Verviers <sup>15</sup>	Petit granit	1855
A. J. Dekkers	facteur de porte	Sibbe	Pierre de sable	1845-1847
Bosch	non précisé	non précisé	Pierre de sable	1846
Antoine Lenaerts	marchand de Sable	Sussen (Maestricht)	Pierre de sable	1847-1849, 1855, 1858
Henri Box	marchand de Sable	Sussen (Maestricht)	Pierre de sable	1848
P. Bamps	marchand de Sable	Sussen (Maestricht)	Pierre de sable	1849-1854
Riggardus Reggers	non précisé	non précisé	Pierre de sable	1850
F. Lhonneux	non précisé	non précisé	Pierre de sable	1851
A. & G. Closon frères	non précisé	Hornay (Sprimont)	Pierre d'avoine	1845
Renard frères	non précisé	non précisé	Pierre d'avoine	1845
Barthélemy Joseph Notet	non précisé	non précisé	Pierre d'avoine	1846
Henri Thierresse	non précisé	Lincé (Sprimont)	Pierre d'avoine	1851
Jean-François Dufaÿs	maître de carrière	Lincé (Sprimont)	Pierre d'avoine	1858

L'appel à soumission pour la fourniture des *petits granits* et *pierres d'avoines* est diffusé dans la presse *Journal de la Province de Liège* et *Gazette de Liège* au cours de l'année 1844<sup>16</sup>. Les éventuels soumissionnaires doivent respecter un cahier des charges rigoureux regroupant en 15 articles la qualité attendue des matériaux, les modalités de livraison, de reprise et de paiement, le déroulé général de l'adjudication et enfin, quelques notions juridiques (cf. annexe 1).

Une première adjudication publique pour la fourniture de 7 mètres cubes de *petit granit* s'effectue le 15 février 1845 dans la maison pastorale située dans le cloître de l'église en présence des membres du Conseil de Fabrique, de l'architecte Jean-Charles Delsaux et des candidats (cf. annexe 1). Elle est remportée par l'entrepreneur de travaux publics Mathieu Franck<sup>17</sup>, qui propose

<sup>15</sup> Il s'agit probablement de l'origine de l'entrepreneur et non du matériau.

<sup>16</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, registre de comptabilité générale 1837-1844, entrée du 31 décembre 1844 ; Idem, correspondance 1827-1880, procès-verbal de l'adjudication du 15 février 1845.

<sup>17</sup> Mathieu Franck est ingénieur civil, entrepreneur de travaux publics et maître de carrière à Sprimont. Outre Sainte-Croix, il fournit également du *petit granit* pour la restauration de Saint-Martin de 1850 à 1877 (recherches en cours).





le *petit granit* à 47 francs le mètre cube<sup>18</sup>. Une seconde adjudication publique est à nouveau organisée le 3 décembre pour 30 mètres cubes de *petit granit*, l'entrepreneur Franck ne pouvant plus fournir le matériau à un prix si bas<sup>19</sup>. Seuls deux soumissionnaires y répondent, soit Antoine Joseph Lejeune, maître de carrière à Lillé, et François Baatard, comte de Berlaymont, domicilié à Florzée, ce dernier emportant le concours avec un *petit granit* à 56 francs le mètre cube<sup>20</sup>. L'adjudication publique de la fourniture des pierres d'avoine s'effectue le même jour ; elle est remportée par les frères Closon, exploitant une carrière au Hornay, et qui proposent 25 francs le mètre cube (cf. annexe 2)<sup>21</sup>. Aucune donnée expliquant le choix des fournisseurs de *pierre de sable* et des fournisseurs ultérieurs de *petit granit* et de *pierre d'avoine* n'a malheureusement été conservée.

Enfin, précisons qu'une ébauche de contrat non signé délivre quelques précisions sur le résultat final attendu des blocs après leur passage dans l'atelier des tailleurs de pierre : *art. 5 Les doubleaux ou parements seront bien plans, et taillés au fin ciseau sur toutes leurs faces apparentes, les lits et joints seront taillés à la grosse pointe sans délardement sur toute l'étendue de la pierre, avec un encadrement ciselé de cinq centimètres. Les arrêtes seront vives, sans brèche ni écornure*<sup>22</sup>.

## La localisation de l'atelier

Bien que les archives liées à la restauration de l'église soient particulièrement riches et abondantes, aucun document n'évoque la création physique d'un atelier de tailleurs de pierres sur le site, à l'exception d'un courrier de 1844 précisant qu'il faut *monter un atelier d'ouvriers expérimentés*<sup>23</sup>. L'expression demeure cependant courante dans les courriers administratifs de l'époque et n'est employée que d'une manière rhétorique pour évoquer le travail collectif à venir. La présence d'un espace clairement défini où œuvraient

<sup>18</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, procès-verbal de l'adjudication du 15 février 1845.

<sup>19</sup> Archives de l'État à Liège, Cures de Liège, Sainte-Croix, dossier 5 (correspondance relative aux restaurations), lettre de Jean-Charles Delsaux au Conseil de Fabrique, 5 décembre 1845.

<sup>20</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, procès-verbal de l'adjudication du 3 décembre 1845. Le contrat sera très rapidement porté à 100 mètres cube dont la livraison se répartit sur 3 ans (*Idem*, lettre du Conseil de Fabrique au Comte de Berlaymont, 19 décembre 1845).

<sup>21</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, procès-verbal de l'adjudication du 3 décembre 1845.

<sup>22</sup> Archives de l'État à Liège, Cures de Liège, Sainte-Croix, dossier 5 (correspondance relative aux restaurations), ébauche de contrat non datée.

<sup>23</sup> Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, dossier Liège 1.11, lettre de la Commission royale des Monuments au Ministre de la Justice, 22 août 1844.





conjointement les tailleurs de pierre ne fait cependant que peu de doute, même si la « matérialité » de cet atelier reste indéterminée – loges individuelles éparses, cabane commune ou zone appropriée de l'église ou des anciens cloîtres attenants<sup>24</sup>. L'omniprésence et le nombre élevé de tailleurs de pierre sur le chantier tout au long de l'année (cf. *infra*) suggèrent l'individualisation d'un espace relativement vaste pour accueillir matériaux et main-d'œuvre, mais néanmoins suffisamment restreint et au moins partiellement clos pour chauffer celui-ci durant la saison rigoureuse. Au demeurant, cet espace était probablement accolé au nord des parties orientales de l'église, puisque les cahiers des charges de cette époque précisent que les pierres doivent être livrées *sur la terrasse contre l'église et au pied de la tour*<sup>25</sup>, minimisant ainsi la manutention des pondeureux (fig. 6). Une photographie du flanc sud de l'église Saint-Martin prise lors de la restauration du monument en 1860 et où apparaît un atelier d'ouvriers fournit une illustration de la structure potentiellement mise en place à Sainte-Croix quinze ans auparavant (fig. 7).

### Le choix du chef d'atelier

Sur le chantier de restauration de l'église Sainte-Croix, le chef d'atelier des tailleurs de pierre et le surveillant-conducteur des travaux se confondent dans la même personne : Hubert Joseph Plomteux. Ce maître tailleur de pierre est originaire de Lavoir, un village de la Hesbaye situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Liège (nord-ouest de Huy) et dont une partie importante de la population exerce une activité économique liée au travail de la pierre<sup>26</sup>.

L'intéressé rencontre les membres de la Fabrique d'église quelques mois avant l'ouverture du chantier, en janvier 1845, par un procédé non précisé – publicité dans la presse régionale, bouche à oreille, réseau de connaissances, etc. Cette rencontre s'apparente à un entretien d'embauche à la suite duquel l'ouvrier exprime se *tenir prêt à partir quand vous me commanderez*<sup>27</sup>. Pour

<sup>24</sup> Voir à ce titre l'exemple du château de Pierrefonds (TIMBERT Arnaud, *op. cit.*, 2017, p. 149-154). Diverses solutions s'observent en Belgique. Ainsi, sur les chantiers de restauration des églises Saint-Georges de Limbourg, Saint-Martin de Liège ou encore Notre-Dame de Dinant, un atelier est érigé contre ou à proximité du bâti (voir notamment BAUDRY Antoine, *Mémoires et déboires de trois architectes : la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant par Léopold Schoonejans, Jules-Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche. Chronique d'un chantier de longue haleine (1855-1903)*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 26, 2015, p. 39). Sur le chantier de restauration de la cathédrale d'Anvers en revanche, les tailleurs de pierres œuvrent dans l'ancienne salle capitulaire (DE CEULAER Roeland, *Restauration de la cathédrale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, dans AERTS Willem (dir.), *La cathédrale Notre-Dame d'Anvers*, Anvers, 1993, p. 149).

<sup>25</sup> Archives de l'État à Liège, Cures de Liège, Sainte-Croix, dossier 5 (correspondance relative aux restaurations), cahier des charges du 3 février 1845.

<sup>26</sup> Plan Popp, Lavoir, n°119.

<sup>27</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, correspondance, lettre de Hubert Joseph Plomteux au curé de Sainte-Croix, 13 avril 1845.



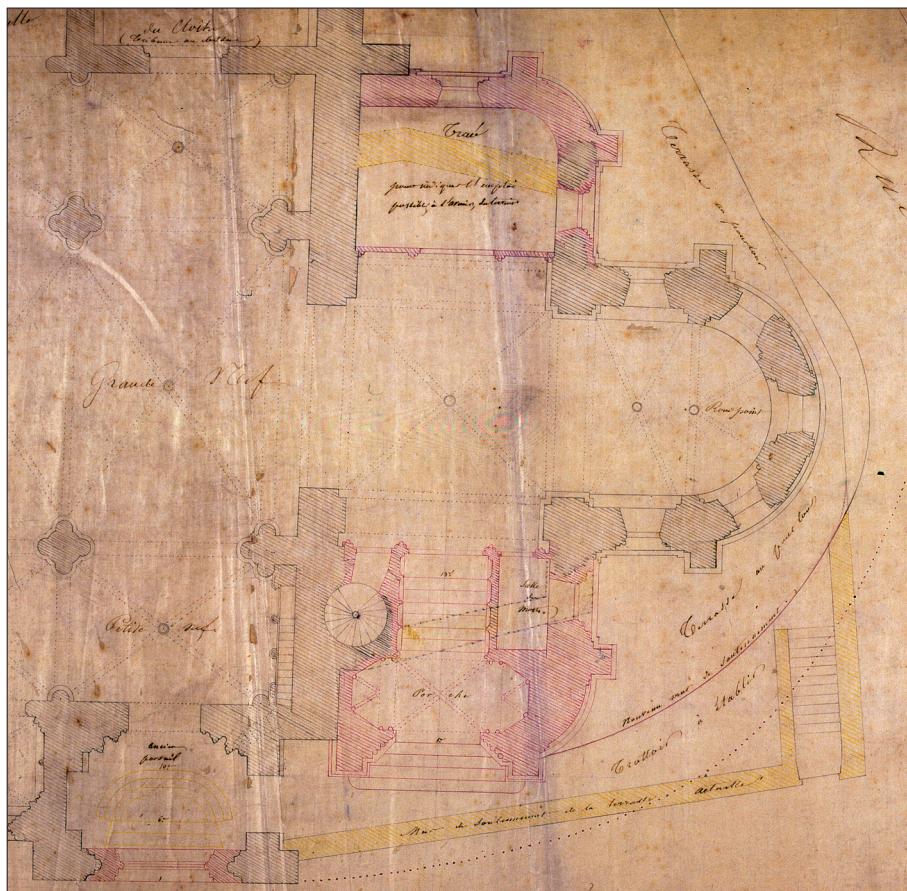


Fig. 6 : Plan des parties orientales de l'église avec emprise du portail projeté. La terrasse est visible en bas à droite. Plan de Jean-Charles Delsaux, probablement 1856. © Fabrique d'église de Sainte-Croix.

ce dernier, le chantier de restauration cristallise certainement l'espérance d'un horizon professionnel confortable en ces temps économiquement troubles<sup>28</sup>. Les mois suivants sont probablement mis à profit par l'homme pour recruter une équipe de tailleurs de pierres fiables, expérimentés et disponibles à plus ou moins long terme, ce que tend à confirmer la composition pérenne de l'atelier durant les deux premières années du chantier (cf. *infra*).

Compte tenu de la distance importante séparant Liège et Lavoir et de la présence quotidienne du conducteur des travaux sur le chantier, Hubert Joseph

<sup>28</sup> Sur la situation économique du pays au cours des années 1840, voir la synthèse WITTE Els, *Nouvelle histoire de Belgique. 1828-1847. La construction de la Belgique*, Bruxelles : Le Cri édition, 2010, p. 137-161.



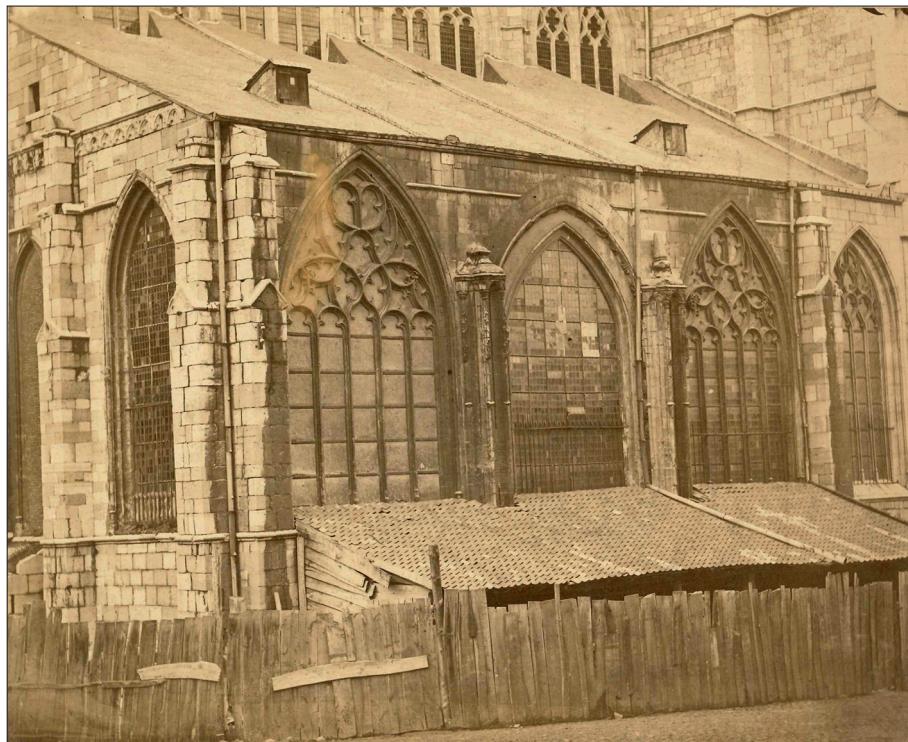


Fig. 7 : Le collatéral sud de l'église Saint-Martin lors de la restauration du monument au XIX<sup>e</sup> siècle. Une barricade clôture le chantier et un hangar est établi contre le soubassement. Photographie d'Évariste Halkin, 10 août 1860. © Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.

Plomteux dispose manifestement d'un pied-à-terre en région liégeoise, d'autant plus qu'il travaillera quotidiennement sur ce site jusqu'en 1868<sup>29</sup>. L'annonce de son mariage avec la charcutière A.M. Dauzenberg dans la presse locale le 14 avril 1864 renseigne qu'à cette date, il réside rue Saint-Séverin, soit à moins d'une centaine de mètres de l'église (la rue se situe au nord de Saint-Martin ; fig. 2)<sup>30</sup>. Outre la surveillance et la direction quotidienne des hommes et des opérations, il effectue divers voyages dans les carrières de la région et réalise les calibres nécessaires à son équipe.

<sup>29</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, factures 1845-1868. Un courrier du 28 avril 1868 précise que la santé d'Hubert Joseph Plomteux ne permet plus à ce dernier d'assurer la surveillance des travaux (*Idem*, correspondance 1850-1881, lettre du Conseil de Fabrique à Évariste Halkin, 28 avril 1868).

<sup>30</sup> Journal *La Meuse*, 15 avril 1864.





## Composition et fréquentation de l'atelier

Si aucune donnée ne renseigne l'embauche des tailleurs de pierre, les *états des journées* aujourd'hui conservés offrent un éclairage particulièrement lumineux sur la composition et la fréquentation de l'atelier, puisque qu'ils contiennent les horaires nominatifs de chaque ouvrier, moyennant de légères lacunes non préjudiciables (fig. 8)<sup>31</sup>. Quelques écueils méthodologiques sont néanmoins à signaler. En effet, l'orthographe des noms de famille varie parfois selon les *états*, ce qui pose ponctuellement un problème d'identification, surtout pour les hommes ne travaillant qu'un court laps de temps sur le chantier. De surcroît, plusieurs tailleurs de pierre possèdent un nom de famille identique, ce qui peut entraîner certaines confusions, en particulier lorsque ces individus travaillent ensemble et que le maître-ouvrier omet d'inscrire leur prénom. De tels cas, toutefois, sont assez rares.

Entre 1845 et 1859, 44 tailleurs de pierre, y compris Hubert Joseph Plomteux toujours présent, se succèdent sur le site (cf. tableau 2). Certains ne travaillent que quelques jours ou quelques semaines avant de disparaître des comptes (peut-être à la suite d'un test peu concluant ?), tandis que d'autres sont mieux établis, œuvrant durant plusieurs mois ou, pour de rares candidats, plusieurs années. Ainsi, 14 ouvriers travaillent moins d'un mois, 13 ouvriers entre un mois et un an, 7 ouvriers entre un et deux ans et 9 ouvriers seulement plus de deux ans. Le record est détenu par Pierre Lejeune, actif du 16 septembre

EXERCICE 1848			ÉTAT DES JOURNÉES EMPLOYÉES PAR LES OUVRIERS														
FABRIQUE DE L'ÉGLISE STE CROIX.			aux grosses réparations de l'Eglise Ste. Croix à Liège. Tailleur Pierre														
N° d'ordre	NOMS des OUVRIERS.	QUALITÉ des OUVRIERS.	DÉSIGNATION DES JOURNÉES.												TOTAL des journées de la 15 <sup>e</sup>	PRIX de la JOURNÉE.	TOTAL de la QUINZAINE.
			L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.	J.	V.	S.		
1	Montaut	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	19	36
2	Lejeune	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11	2.50	27.50
3	Barbier	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	2.50	30
4	Dumort	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	4.50	27.50
5	Gillard	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	4.50	27.50
6	Oulière	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	2.50	30
7	Crix	7	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11	2.50	27.50
8																	

Fig. 8 : État des journées des ouvriers tailleurs de pierre, du 27 septembre au 9 octobre 1848.  
Source : Fabrique d'église de Sainte-Croix. © A. Baudry.

<sup>31</sup> Aucune donnée n'existe pour les mois de janvier 1847, février 1848, début novembre 1853 et novembre-décembre 1856.

1845 au 13 mai 1852 et totalisant, au cours de cette période, 1725 jours de présence pour 281 jours d'absence (cf. tableau 3)<sup>32</sup>.

**Tableau 2 : composition nominative de l'atelier des tailleurs de pierres.**

Nom	Prénom	Première occurrence	Dernière occurrence
Delcominette	Alexandre	19 mai 1845	6 septembre 1845
Smal	Joseph	23 mai 1845	24 décembre 1846
piron	Joseph	26 mai 1845	14 août 1846
Devigna	L.	30 mai 1845	14 juin 1845
Dager	Pierre	16 juin 1845	28 juin 1847
Florkin	Théodore	30 juin 1845	20 mars 1847
Gillard	C.	15 juillet 1845	28 juillet 1849
Lejeune	Pierre	16 septembre 1845	13 mai 1852
Halleux	H.	20 juillet 1846	13 février 1847
Leclerc	Nicolas	3 août 1846	10 mai 1851
Delhalle	B.	17 août 1846	7 août 1847
Bernârd	C.	31 août 1846	12 septembre 1846
Bernard	D.	26 octobre 1846	7 novembre 1846
Dumont	J.	7 mai 1848	30 juin 1849
Barbier	Ferdinand	19 juillet 1848	9 février 1853
Boka	L.	30 mai 1849	21 juillet 1849
Plomteux	Clément	30 juillet 1849	3 novembre 1855
Barbier	J.	10 décembre 1849	13 avril 1850
Ferard	Jean	14 janvier 1850	21 octobre 1850
Henquet	A.	22 avril 1850	10 mai 1851
Plomteux	Hubert	4 mai 1850	27 décembre 1854
Dechamps	J.	4 juin 1850	15 juin 1850
Henquet	F.	22 mai 1850	15 juin 1850
Dechamps	Auguste	17 juin 1850	25 avril 1855
Materne	A.	1er juillet 1850	14 mai 1851
Hankar	A.	19 août 1850	23 décembre 1850
Balas	J.	19 mai 1851	23 août 1851
Lebrun	Evard	10 octobre 1851	31 octobre 1851
Lebrun	Ch.	20 octobre 1851	6 décembre 1851
Dony	A.	4 novembre 1851	24 décembre 1851
Barbier	A.	1er décembre 1851	31 décembre 1851
Sotiau	F.	4 octobre 1852	7 mai 1857
Raufin		3 décembre 1852	7 décembre 1852
Sotiau	Alfred	24 juillet 1854	14 juillet 1857
Lecler	Hubert	24 août 1854	9 septembre 1854
Reumont	J. ou D.	14 septembre 1854	27 septembre 1854
Parmentier	François	13 novembre 1854	30 novembre 1854
Evard	J.	13 novembre 1854	1er décembre 1854
Chatorier	Ct.	20 novembre 1854	23 novembre 1854
Plomteux	Théodore	3 mai 1858	29 novembre 1859
Pilet	Auguste	21 mai 1858	26 mai 1858
Colson	Louis	16 juin 1858	2 mars 1859
Soyez	Emile	4 avril 1859	7 mai 1859

<sup>32</sup> Ces chiffres ne prennent en compte que les jours ouvrables.



**Tableau 3 : Données générales du tailleur de pierre Pierre Lejeune**

Années	Jours prestables	Jours prestés	Jours absents	Équivalent temps plein	Rémunération annuelle
1845	90	79	11	77 et 1/8	154,99 francs
1846	306	259	47	254 et 1/4	537,74 francs
1847	277	237	40	228 et 1/2	504,75 francs
1848	306	233	73	230 et 3/4	493,37 francs
1849	306	250	49	245 et 3/4	548 francs
1850	306	286	20	281	597,87 francs
1851	306	280	26	276 et 1/4	574,12 francs
1852	116	101	15	98 et 3/4	197,49 francs

Les tailleurs de pierre travaillant sur le chantier durant plusieurs années constituent indubitablement la colonne vertébrale de l'atelier de par leur expérience et leur connaissance du site et des matériaux traités. Ils constituent une aide précieuse pour le maître tailleur de pierre, souvent appelé à délaisser le façonnage des blocs pour assurer son rôle de conducteur des travaux. Leur présence est par ailleurs capitale pour garantir un travail qualitatif en continu, mais aussi manifestement pour former, épauler ou surveiller les nouveaux arrivants qui ne sont, pour la plupart, embauchés que sur de courtes périodes, probablement pour satisfaire aux « coups de feu » du chantier (cf. *infra*). Au cours des deux premières années, ce rôle est assuré par Joseph Smal, Joseph Piron, Pierre Dager, Théodore Florkin et Pierre Lejeune. Il est ensuite assuré par le même Pierre Lejeune (septembre 1845 – mai 1852), Nicolas Leclerc (août 1846 – mai 1851, moyennant de longues interruptions), Ferdinand Barbier (juillet 1848 – février 1853), Clément et Hubert Plomteux (respectivement juillet 1849 – novembre 1855 et mai 1850 – décembre 1854), Auguste Dechamps (juin 1850 – avril 1855), Ferdinand et Alfred Sotiau (respectivement octobre 1852 – mai 1857 et juillet 1854 – juillet 1857, moyennant de longues interruptions) et, enfin, Théodore Plomteux (embauché à partir de mai 1858).

Il est intéressant de constater que cette ossature comprend essentiellement des membres de la famille du conducteur des travaux Hubert Joseph Plomteux et des ouvriers qualifiés tel Ferdinand Barbier, maître tailleur de pierre dont l'expérience a déjà été éprouvée sur le chantier de restauration de l'église Saint-Martin à Liège d'avril 1844 à mars 1846<sup>33</sup>. Ajoutons également que Pierre

<sup>33</sup> BAUDRY Antoine, *From the drawing to the wall : the operational chain of building stone on the restoration worksite of St. Martin's church in Liège during the nineteenth century*, dans CAMPBELL James W. P. et alii (éd.), *Studies in the History of Services and Construction. The Proceedings of the Fifth Conference of the Construction History Society, Queens' College*,





Lejeune, quoique possédant un nom commun, est peut-être quant à lui issu de la famille d'Antoine Joseph Lejeune, maître de carrière à Lillé qui, pour rappel, a postulé sans succès au marché des *petits granits* et des *pierres d'avoine*<sup>34</sup>. Peut-être son embauche témoigne-t-elle d'une volonté, de la part du chef d'atelier, d'engager un ouvrier rompu à travailler ces matériaux mais aussi, d'entretenir de bons rapports avec d'autres familles évoluant dans la même sphère professionnelle, pour ainsi garantir la vitalité économique de ce milieu tout en espérant, le moment opportun, un échange de bons procédés. À ce titre, notons qu'entrepreneurs et maîtres carriers se servent parfois de garants mutuels lorsqu'ils postulent à une adjudication publique (cf. annexes). Des recherches complémentaires dans les enquêtes de population de la Ville de Liège permettront d'affiner le profil social de cette main d'œuvre ainsi que leurs relations familiales et professionnelles<sup>35</sup>.

Les ouvriers embauchés durant une courte période, pour la plupart, ne s'absentent pas du chantier et y travaillent à temps plein, ce qui renforce l'impression selon laquelle ces individus constituent des renforts d'appoint pour répondre aux « coups de feu » du chantier avant de disparaître des écrans radars. Il arrive en effet rarement qu'un tailleur de pierre ayant presté quelques semaines ou quelques mois soit par la suite réengagé, probablement parce que la situation économique tendue du pays pousse cette main d'œuvre à adopter un parcours professionnel gyrovague<sup>36</sup>. Le cas échéant, le caractère primordial de l'embauche reposerait donc aussi bien sur l'habileté technique des ouvriers que sur leur disponibilité.

Enfin, précisons qu'aucune donnée ne permet d'affirmer si certains individus étaient ou non spécialisés dans un matériau précis, ce qui est d'autant plus dommageable que ce critère est pertinent pour comprendre la composition des équipes et la répartition du travail. Une étude attentive du monument permettra peut-être d'affiner cette question, en étroit dialogue avec les données archivistes, quoique l'on puisse déjà émettre de sérieux doutes à ce sujet. En effet, le traitement des blocs ordinaires était défini par des cahiers des charges très précis avec lesquels il s'avérait périlleux de prendre des libertés individuelles. Les pièces délicates et artistiques, tels pinacles, fleurons, chapiteaux, culots, colonnettes ou encore gargouilles, étaient quant à elles payées à la pièce et confiées à une équipe de sculpteurs (cf. *infra*).

---

*University of Cambridge, 6-8th April 2018*, Cambridge : The Construction History Society, 2018, p. 421. Ferdinand Barbier n'apparaît plus dans les comptes de l'église Saint-Martin après le 7 mars 1846 (Archives de la Fabrique de Saint-Martin, dossier II.A.14 (registre de comptabilité générale 1845-1849), entrée du 7 mars 1846).

<sup>34</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, correspondance 1827-1880, procès-verbal de l'adjudication publique du 15 février 1845. Il postule également en décembre 1843 au marché de l'église Saint-Martin, là aussi sans succès (BAUDRY Antoine, *op. cit.*, 2018, p. 416).

<sup>35</sup> Ces archives n'étaient pas disponibles au cours de cette étude.

<sup>36</sup> WITTE Els, *op. cit.*, 2010, p. 137-161.



Les périodes 1845-1846 et 1850-1852 figurent parmi les plus intenses en termes de main d'œuvre déployée sur le site. La première correspond au lancement du chantier et à la reconstruction quasi-totale de la tour octogonale, la seconde, à l'achèvement du *Westbau* et au début des travaux sur le chœur et le transept. Au cours de ces années, la tendance générale est d'employer quotidiennement entre 5 et 8 tailleurs de pierre, excepté en 1850 où la fréquentation journalière oscille entre 6 et 11 tailleurs de pierre (cf. tableau 4).

**Tableau 4 : fréquentation journalière de l'atelier pendant l'année 1850.**

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
31 décembre		Férié	5	5	5	5	Congé
07 janvier	5	5	5	5	5	5	Congé
14 janvier	6	6	6	6	6	6	Congé
21 janvier	6	6	5	5	6	6	Congé
28 janvier	6	6	6	7	7	7	Congé
04 février	6	6	7	7	6	6	Congé
11 février	7	7	7	7	7	7	Congé
18 février	7	7	7	7	7	7	Congé
25 février	6	7	7	7	6	6	Congé
04 mars	6	6	6	6	6	6	Congé
11 mars	7	5	6	6	6	5	Congé
18 mars	6	6	6	6	7	7	Congé
25 mars	5	7	7	7	7	6	Congé
01 avril	Férié	6	7	7	6	6	Congé
08 avril	6	4	6	6	6	7	Congé
15 avril	6	6	6	6	6	6	Congé
22 avril	5	6	6	5	6	6	Congé
29 avril	5	6	6	6	6	7	Congé
06 mai	8	8	8	Férié	8	8	Congé
13 mai	8	8	7	7	6	7	Congé
20 mai	Férié	3	6	7	7	7	Congé
27 mai	7	7	7	8	8	8	Congé
03 juin	8	9	9	8	8	8	Congé
10 juin	9	8	8	8	9	9	Congé
17 juin	8	8	9	9	9	9	Congé
24 juin	9	9	8	8	8	8	Congé
1er juillet	7	8	8	7	7	7	Congé
08 juillet	8	8	8	8	8	8	Congé
15 juillet	8	8	7	7	7	7	Congé
22 juillet	8	10	10	10	10	10	Congé
29 juillet	10	10	9	10	9	10	Congé
5 août	10	10	10	10	10	10	Congé



12 août	10	8	9	2	7	6	Congé
19 août	10	10	11	11	11	11	Congé
26 août	10	10	10	11	11	11	Congé
02 septembre	10	11	11	10	10	10	Congé
09 septembre	8	9	9	10	10	10	Congé
16 septembre	9	9	9	10	11	10	Congé
23 septembre	9	9	9	9	9	9	Congé
30 septembre	10	10	11	10	11	10	Congé
07 octobre	10	10	10	10	10	10	Congé
14 octobre	9	9	9	9	9	9	Congé
21 octobre	11	9	8	8	8	8	2
28 octobre	9	9	9	9	Férié	9	Congé
04 novembre	5	4	6	7	5	6	Congé
11 novembre	7	7	7	8	8	8	Congé
18 novembre	8	8	8	8	8	8	Congé
25- novembre	8	8	8	8	8	8	Congé
02 décembre	9	9	9	9	9	9	Congé
09 décembre	6	8	8	8	8	8	Congé
16 décembre	8	9	9	9	9	9	Congé
23 décembre	9	5	Férié	Férié	2	3	Congé
30 décembre	1	2					Congé

L'analyse des horaires permet également d'affirmer que, de manière quelque peu contre-intuitive, la saison hivernale ne rime pas forcément avec une baisse drastique des effectifs. Dans la plupart des cas, l'atelier maintient une activité importante, souvent légèrement moins poussée qu'en haute saison, ce qui se traduit par la perte d'un ou deux tailleurs de pierre en moyenne – trois si les effectifs étaient importants au préalable. Mais parfois, l'activité est plus importante au cours des temps rigoureux qu'en haute saison, à l'instar des hivers 1851-1854, années dont le caractère exceptionnel a déjà été souligné. Des travaux conséquents étant prévus à chaque printemps ces années-là, il n'est pas étonnant de voir l'atelier être renforcé de quelques ouvriers supplémentaires pour préparer les pierres. Cette pratique s'observe sur d'autres chantiers de restauration, tel celui de la collégiale Saint-Martin à quelques centaines de mètres<sup>37</sup>. Les pouvoirs politiques s'en félicitent par ailleurs, puisqu'une telle pratique permet de limiter la misère du pays en procurant aux ouvriers un travail hivernal<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> BAUDRY Antoine, *op. cit.*, 2018, p. 421.

<sup>38</sup> De nombreux courriers attestent de cet objectif.





## Temps de travail et évolution du salaire des ouvriers

Un tailleur de pierre œuvrant sur le chantier de restauration de la collégiale Sainte-Croix preste six jours par semaine, du lundi au samedi, à l'exception des quelques jours fériés disséminés au cours de l'année et toujours chômés pour l'ensemble de la main d'œuvre<sup>39</sup>. Un jour de congé supplémentaire est par ailleurs souvent concédé pour faire le pont entre un jour férié et le dimanche suivant ou précédent. Une année complète compte donc, en règle générale, entre 306 et 313 jours ouvrables. L'ouvrier travaille par huitième de journée selon les besoins du chantier, du quart de journée à la journée et demi, ce dernier cas témoignant manifestement d'une prime de risque pour besogne périlleuse sur échafaudage<sup>40</sup>. Aucun document ne précise en revanche les pauses ou la durée d'une journée standard qui, au demeurant, est calquée sur la longueur du jour solaire (cf. *infra*). À titre comparatif, les archives de la restauration de l'abbatiale de Saint-Hubert en Ardennes couvrant la période 1844-1849 renseignent des journées-types variant de 10 à 12 heures<sup>41</sup>.

A l'instar des autres corps de métiers présents sur le site, l'ouvrier tailleur de pierre est rémunéré à la journée, au prorata de son temps de travail, et sa solde payée tous les quinze jours, après vérification conjointe des comptes par le conducteur des travaux et le receveur de la Fabrique d'église. À la différence des maçons dont le salaire dépend de surcroît du degré de qualification – manœuvre, maçon, maçon expérimenté, etc. –, tous les tailleurs de pierre bénéficient d'une rémunération identique, excepté Hubert Joseph Plomteux, dont le salaire est plus élevé en raison de son statut de conducteur des travaux.

Le temps de travail étant en grande partie tributaire de la durée du jour solaire, le salaire journalier fluctue plusieurs fois au cours de l'année (cf. graphique 1). De 1845 à 1855, il est de 1,75 francs en période hivernale (de début/mi-novembre à mi-février/début mars), de 2,5 francs durant la belle saison (de fin mars/début avril à fin septembre/mi-octobre) et de 2 francs durant les deux saisons intermédiaires. À compter d'octobre 1851, un quatrième taux de 2,25 francs est introduit pour les périodes d'octobre et de fin février/début mars. Cette évolution est malheureusement difficile à appréhender pour les quatre dernières années couvertes par le présent article, période au cours de

<sup>39</sup> Ainsi, les lundis de Pâques et de Pentecôte, le jeudi de l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint, Noël et son lendemain et, enfin, le 28 ou 29 février lors des années bissextiles. Parfois, les 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier sont également fériés, bien que cette pratique demeure minoritaire. Le travail lors d'une journée fériée est quant à lui plutôt exceptionnel.

<sup>40</sup> Archives de la Fabrique de Saint-Martin, dossier VII.A.2, note anonyme du 22 avril 1844.

<sup>41</sup> BAUDRY Antoine, *La restauration de l'abbatiale de Saint-Hubert au XIX<sup>e</sup> siècle : architectes, conducteurs des travaux et ouvriers (1839-1884)*, dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. XII, Saint-Hubert : Saint-Hubert d'Ardennes asbl, 2018, p. 151 (actes du colloque *Saint(-)Hubert d'Ardenne : quoi de neuf ?*, Saint-Hubert, 23/11/2017-24/11/2017).

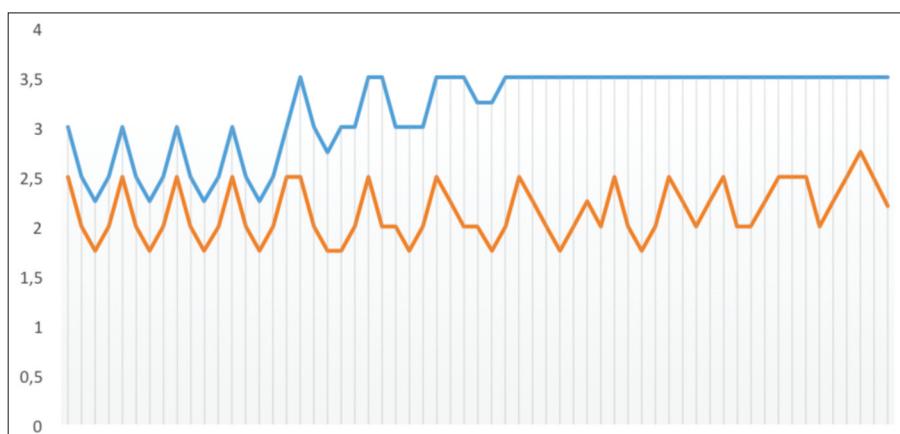




laquelle l'activité de l'atelier est sérieusement amoindrie, au point de ne comporter souvent aucun ouvrier en dehors d'Hubert Joseph Plomteux. Les archives laissent toutefois apparaître qu'à compter de 1855, seuls deux taux majeurs de 2 et 2,5 francs subsistent, avec une transition ponctuelle à 2,25 francs vers mars/avril – les données n'étant pas connues pour l'automne. Une légère augmentation s'opère à nouveau en mars 1859 (2,2, 2,48 et 2,75 francs) ; une étude poussée de la deuxième phase de chantier (1859-1879) permettra ultérieurement d'en appréhender l'évolution.

Au cours des quatre premières années, la rémunération du chef d'atelier poursuit la même trajectoire que celle des ouvriers, mais avec un taux cependant plus avantageux (2,25, 2,5 et 3 francs). À compter de mai 1849, ces taux augmentent nettement (2,75, 3 et 3,5 francs), s'harmonisent autour de deux cycles en 1850 (3 et 3,5 francs) avant de se stabiliser à 3,5 francs en avril 1851.

**Graphique 1 : évolution comparée des salaires des ouvriers (en rouge) et du maître ouvrier (en bleu) de mai 1845 à décembre 1859.**



Notons que les ouvriers tailleurs de pierre bénéficient du meilleur salaire journalier parmi les autres corps de métiers présents sur le site (maçons, charpentiers, ardoisières), à l'exception toutefois des sculpteurs et, nous l'avons évoqué, du conducteur des travaux. Cette caractéristique s'observe sur les autres sites contemporains où de telles données sont disponibles, bien que le taux de rémunération diffère car manifestement négocié au cas par cas<sup>42</sup>.

<sup>42</sup> Archives de la Fabrique de Saint-Martin, dossier VII.A.2, note anonyme du 22 avril 1844.



## Les travaux de sculpture

Les documents relatifs aux sculpteurs demeurent nettement plus rares que ceux de leurs homologues tailleurs de pierre, mais ils jettent néanmoins un timide éclairage sur certains travaux de sculpture fine. Sur le chantier de restauration de la collégiale Sainte-Croix, de tels ouvrages sont confiés au sculpteur Jean-Joseph Halleux (1815-1876<sup>43</sup>), qui réside au n°27 du cloître de l'église. L'artiste ne travaille pas seul, comme l'atteste les *états de journées* pour l'année 1849, dans lesquels sont mentionnés quatre autres noms de sculpteurs : Évrard, Govinne, Champuimont et enfin Jean Ferrard, ce dernier étant probablement le Jean Ferrard travaillant dans l'atelier des tailleurs de pierre du 14 janvier au 31 octobre 1850 (cf. *supra*). Excepté pour ce dernier cas, la composition des deux ateliers semble donc bien distincte.

À l'instar des ouvriers tailleurs de pierre, les sculpteurs sont également rémunérés par journée de travail. Si les archives ne permettent pas d'appréhender finement l'évolution de leurs salaires, elles témoignent néanmoins de trois niveaux de rémunération pour l'année 1849, probablement en fonction de l'adresse de l'ouvrier et/ou du travail qui lui est assigné. La plupart sont ainsi rémunéré 1,75 francs en période hivernale. Le dénommé Évrard, quant à lui, reçoit 2,5 francs en été et 2 francs en hiver. Enfin, Jean-Joseph Halleux est rémunéré 5 francs en haute saison et 3,75 francs en fin d'année<sup>44</sup>.

Quelques documents délivrent de menues informations sur le prix de certaines pièces, ce qui permet d'appréhender la haute valeur ajoutée de celles-ci. Ainsi, dans un courrier de 1847, Jean-Joseph Halleux déclare pouvoir confectionner les chapiteaux des colonnes du chœur pour 25 francs/pièce et les clochetons pour le double, à condition que toutes les commandes lui soient confiées (soit huit pièces de chaque) ; les écoinçons des arcatures sont quant à eux estimés à 5 francs/pièce<sup>45</sup>. Un courrier de 1855 précise que les pinacles à façonner pour les bas-côtés de la nef sont rémunérés 190 francs/pièce (fig. 9). À titre comparatif, une telle somme équivaut à 76 journées à 2,5 francs, ou encore, à environ un tiers de la rémunération annuelle d'un tailleur de pierre assidu tel Pierre Lejeune (cf. *supra*).

<sup>43</sup> JORIS Philippe, *Aspects du patrimoine néogothique de l'église Sainte-Croix à Liège*, dans *Actes du sixième Congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique*, Mons, p. 931-940 ; MICHA Alfred, *Les maîtres tombiers, sculpteurs et statuaires liégeois*, Liège, 1909, p. 207-208.

<sup>44</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, factures 1847, 1849.

<sup>45</sup> *Idem* ; Devis et soumissions des travaux, note de Jean-Joseph Halleux, 3 février 1847.





Fig. 9 : Vue détaillée du flanc sud de l'église. Cliché anonyme, 1954. © KIK-IRPA, cliché B153482.

### L'entretien des outils

Sur le chantier de restauration de la collégiale Sainte-Croix, l'entretien des outils des sculpteurs et des tailleurs de pierre est confié au serrurier itinérant P. J. Warnand, ce dernier œuvrant également sur le chantier de restauration de la collégiale Saint-Martin et, très probablement, sur celui du Palais des Princes-Évêques<sup>46</sup>. En 1850, année prise à titre illustratif et par ailleurs l'une des plus intenses pour l'atelier des tailleurs de pierre (cf. tableau 4), l'artisan en question se rend 45 fois sur site pour retravailler 3434 outils, à raison de 1,5 francs les 100 fers *repointés* (cf. tableau 5)<sup>47</sup>.

<sup>46</sup> BAUDRY Antoine, *op. cit.*, 2018, p. 421.

<sup>47</sup> Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, factures 1850.

**Tableau 5 : Présence du serrurier P. J. Warnand sur le site de restauration et fers repointés.**

Date	Fers repointés
7 janvier	55
14 janvier	45
24 janvier	57
30 janvier	42
7 février	85
8 février	57
12 février	43
16 février	55
18 février	35
19 février	48
22 février	56
2 mars	63
8 mars	40
11 mars	30
22 mars	70
17 avril	106
2 mai	70
10 mai	70
15 mai	51
18 mai	75
30 mai	80
7 juin	82
13 juin	85
19 juin	77
4 juillet	82
8 juillet	67
12 juillet	80
18 juillet	107
28 juillet	114
1 <sup>er</sup> août	70
10 août	82
16 août	85
21 août	85
28 août	75
4 septembre	109
10 septembre	109
18 septembre	104
23 septembre	113
8 octobre	88
24 octobre	58
13 novembre	117
22 novembre	78
3 décembre	102
11 décembre	116
19 décembre	117



## Conclusions et perspectives

Les archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix constituent une source exceptionnelle pour appréhender en détail le déroulement d'un grand chantier de restauration en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle, sa dimension humaine et ses aspects socio-économiques. La démarche ici entreprise n'est toutefois qu'une première approche qui, au cours des années à venir, devra être étendue à l'ensemble de la restauration (1845-1879) et systématisée aux autres matériaux et corps de métiers. Un étroit dialogue avec les vestiges matériels pourra être noué, nous l'espérons, au bénéfice d'une campagne d'archéologie du bâti rendue possible par la restauration globale imminente du monument.

Revers de la médaille, ces données, et notamment celles relatives à la main d'œuvre, peinent pour l'heure à s'extraire du cadre strictement monographique et souffrent d'un manque cruel de contextualisation. L'absence de point de comparaison en est la cause principale car en effet, l'historiographie belge n'a que très peu prêté attention à ces thématiques. Il faut bien avouer qu'elle n'est pas aidée par la documentation disponible, car de telles archives n'ont que rarement été conservées, les Fabriques d'églises préférant l'encombrement minimal de quelques sommiers de comptabilité générale à celui, nettement plus conséquent, d'une comptabilité détaillée pouvant aligner quelques mètres linéaires comme dans le cas ici présent... Ainsi, de tous les chantiers de restauration menés à Liège au XIX<sup>e</sup> siècle, seul celui de Sainte-Croix semble être documenté en détail sur les aspects susmentionnés et ce, malgré des fonds particulièrement riches pour la collégiale Saint-Martin et le Palais des Princes-Évêques. Gageons que des dépouillements ultérieurs à l'échelle de la Belgique puissent amoindrir cette singularité<sup>48</sup>.

## Annexe 1 : cahier des charges et soumissionnaires pour la fourniture des pierres de taille calcaire (petit granit), adjudication du 15 février 1845

Art. 1<sup>er</sup>. La quantité présumée nécessaire de pierre à fournir est de sept mètres cubes.

Art. 2. Les pierres seront fournies en tablettes pour réparer les seuils et cordons des fenêtres géminées et en doubleaux pour les angles de la tour. Il est entendu que les colonnettes seront en pierres d'une seule pièce y compris base et chapiteau.

Art. 3. La pierre doit être de nature calcaire dite petit granit provenant des carrières de l'Ourthe ou de l'Emblève, elle doit être saine dans toutes ses par-

---

<sup>48</sup> De telles archives existent pour la collégiale Sainte-Waudru à Mons qui, certes éloignée géographiquement de Liège, offrira des points de comparaison pertinents pour des recherches futures. Archives de l'État à Mons, Fabrique d'église de Sainte-Waudru, dossiers 265 et suivants.





ties, homogène, bien éboussinées jusqu'au vif sans flaches, moies / soit limés / fils ni veinnes ni taches blanches ou autre défaut, qui pourront nuire à la solidité ou à la beauté de l'ouvrage.

Art. 4. Les blocs de pierre auront les dimensions qui seront déterminées par le directeur des travaux, ils seront fournis épingleés / débrutis / bien plans sans flaches ni breches ou écornure, ils seront taillés à la grosse pointe sur toutes leurs faces.

Art. 5. Les pierres seront livrées dans le mois de la demande à pied d'œuvre, sur la terrasse contre l'église et auprès de la tour, par les soins aux frais risques et périls de l'entrepreneur. Elles seront reçues par un délégué de la fabrique qui aura le droit de rebuter tout ce qui ne réunira pas les conditions stipulées et sans que l'entrepreneur puisse en appeler de cette décision.

Art. 6. Les pierres rebutées devront être enlevées de suite et remplacées dans le délai de quinze jours.

Art. 7. Si à l'expiration du mois de la commande des pierres, la fourniture entière n'est pas faite, le Conseil de fabrique pourra exiger dix francs pour chaque jour de retard et au surplus se procurer les pierres à un prix quelconque aux frais de l'entrepreneur. Les mêmes pénalités pourront être aussi appliquées à l'entrepreneur dans le cas de la non exécution de l'article six, sur un simple procès verbal du directeur des travaux constatant le retard ou l'inexécution des conditions.

Art. 8. Les rebuts devront être enlevés de suite, sous peine de l'être d'office aux frais et pour le compte de l'entrepreneur sans qu'il puisse réclamer aucune indemnité ni dommages ni intérêts.

Art. 9. La présente adjudication sera faite par soumission cachetée et par devant les administrateurs de la fabrique.

Art. 10. Pour être admis à concourir à l'adjudication il faudra préalablement avoir présenté une soumission sur papier timbré, indiquer les noms, prénoms et domicile du concurrent et ceux de sa caution, le prix en toutes lettres de la soumission et de stipuler que le concurrent assure une caution suffisante au gré des administrations. Cette caution devra s'engager solidairement avec l'entrepreneur à remplir les charges et conditions de l'adjudication. Les sous-traitants avec l'entrepreneur ne seront point reconnus par les administrateurs. L'entrepreneur indiquera un domicile réel ou d'élection à Liège et où la correspondance relative à son entreprise sera adressée et où l'on pourra faire exploit.

Art. 11. Les administrateurs se réservent de faire choix parmi les soumissionnaires et de l'agréer en cette qualité sous la garantie de ses cautions, sans être tenu à motiver leur choix, il leur sera libre d'écartier les soumissions les plus basses et d'adopter de préférence celles dont le prix serait plus élevés. Ils pourront de plus ne pas donner suite à l'adjudication et en ordonner une nouvelle.





Art. 12. Au jour et l'heure fixés pour l'adjudication le conseil procèdera à l'ouverture des soumissions en séance publique et dressera procès verbal de l'opération.

Art. 13. Les soumissions devront être remises aux administrateurs avant la séance. L'adjudication n'aura effet qu'après qu'elle aura été approuvé par l'autorité compétente.

Art. 14. Les paiements se feront de la manière suivante : sur un état, certifié par le délégué de la fabrique. Les quatrecinquièmes du prix des livraisons partielles, huit jours après la fourniture. Le dernier cinquième restera en garantie pour les pénalités qui pourraient être encourues en vertu du présent jusqu'à l'époque de deux mois après la livraison totale.

Art. 15. Les discussions qui pourraient naître du présent seront soumises à l'arbitrage de trois experts qui statueront définitivement et sans que l'on puisse y opposer aucun moyen d'appel ou de cassation. Les parties nomment déjà présent pour expert M<sup>r</sup> Jamolet, architecte provincial, M<sup>r</sup> François Bernimolin, entrepreneur, et Mr le juge de paix du quartier du sud de la ville de Liège<sup>49</sup>.

Soumissionnaire	Caution n°1	Caution n°2	Offre/m <sup>3</sup>
Antoine Joseph Lejeune, maître de carrière à Sprimont	Aucune	Aucune	60 frs.
Henri Mention, maître de carrière à Tilff	François Dehan, maître de carrières à Comblain-au-Pont	Joseph Carlier, entrepreneur à Liège	60 frs.
Charles Joseph Sottieau, marchand de pierres et marbres, rue du collège n°1 à Liège	Louis Joseph Toussaint, entrepreneur maître mensuisier, rue du Méry n°55 à Liège	Aucune	60 frs.
Henri Delforge, [illisible] à Beaufays, agissant pour le comte Ch. De Berlaymont, propriétaire de carrière à Florzée	Mathieu Laurent Polain, entrepreneur de travaux à Liège	Jean-François Romedenne, changeur à Liège	58 frs.
Joseph Courtois	François Pirotte, entrepreneur de bâtiment à Liège, rue de la sirène	Aucune	55 frs.
Mathieu Franck, entrepreneur de travaux publics à Liège	Aucune	Aucune	47 frs.

<sup>49</sup> Une note précise que l'article 15 a été annulé par la Députation permanente le 16 avril 1845 car elle se révèle incompatible avec la jurisprudence de la Cour de Cassation (Archives de la Fabrique d'église de Sainte-Croix, procès-verbal de l'adjudication du 3 décembre 1845).





## **Annexe 2 : cahier des charges et soumissionnaires pour la fourniture des pierres de grés (pierres d'avoine), adjudication du 3 décembre 1845**

Art. 1<sup>er</sup>. L'entreprise consiste dans la fourniture des pierres d'avoines qui seront nécessaires pour achever la tour et l'abside, chaque soumissionnaire devra apporter avec lui un échantillon de sa carrière.

2<sup>o</sup> Les pierres à fournir devront être saines de premier choix et de la meilleure qualité, conformes de couleur, sans limés ni aucun défaut qui pourrait nuire à la solidité. Elles proviendront des carrières de Sprimont.

3<sup>o</sup> La deuxième tourelle adossée à la tour et qui est actuellement presqu'achevée, indique la qualité des pierres et plus particulièrement encore l'échantillon ci-joint qui est déposé au bureau de la fabrique de l'église de S<sup>e</sup> Croix.

4<sup>o</sup> La pierre doit être homogène dans toutes ses parties à surface bien plane, choisie sur lit de carrière, sans flaches ni écornures, sans délardement sur toute la largeur de la pierre et ayant le parement, extérieur taillé au fin ciseau et d'équerre avec les assises et les joints.

5<sup>o</sup> Les pierres ne pourront avoir moins de treize centimètres de queue. Il est entendu que les pierres devront être appareillées de même épaisseur pour en faire au moins plusieurs assises régulières.

6<sup>o</sup> Les pierres seront fournies dans le mois de leur demande à pied d'œuvre, sur la terrasse contre l'église et près de la tour, par les soins, aux frais, risques et périls de l'entrepreneur. Elles seront reçues par un délégué de la fabrique qui aura le droit de rebuter tous ce qui ne réunira pas les conditions stipulées et sans que l'entrepreneur puisse appeler de cette décision.

7<sup>o</sup> Les pierres rebutées devront être enlevées de suite et remplacées dans le délai de quinze jours.

8<sup>o</sup> Si à l'expiration du mois de la commande des pierres, la livraison n'est pas faite, le conseil de fabrique pourra exiger dix francs pour chaque jour de retard et au surplus se procurer les pierres à un prix quelconque, aux frais de l'entrepreneur. Les mêmes pénalités pourront aussi être appliquées à l'entrepreneur dans le cas de non exécution de l'article sept, sur un simple procès verbal du directeur des travaux, constatant le retard et l'inexécution des conditions.

9<sup>o</sup> Les rebuts devront être enlevés de suite sous peine d'être d'office aux frais et pour le compte de l'entrepreneur sans qu'il puisse réclamer aucune indemnité, ni dommages ni intérêts.

10<sup>o</sup> La présente adjudication sera faite par soumission cachetée et par devant les administrateurs de la fabrique.

11<sup>o</sup> Pour être admis à concourir à l'adjudication, il faudra préalablement avoir présenté une soumission sur papier timbré, indiquant les noms et domiciles du concurrent et deux de sa caution, le prix en toutes lettres de la soumis-





sion et stipuler que le concurrent assure une caution suffisante au gré des administrateurs. Cette caution devra l'engager solidairement avec l'entrepreneur à remplir les charges et conditions de l'adjudication. Les soustraitans avec l'entrepreneur ne seront pas reconnus par les administrateurs. L'entrepreneur indiquera un domicile réel, ou d'élection à Liège, ou la correspondance relative à son entreprise adressée et où on pourra faire exploit.

12° Les administrateurs se réservent de faire choix d'un entrepreneur parmi les soumissionnaires et de l'agréer en cette qualité sous la garantie de ses cautions, sans être tenu à motiver leur choix. Il leur sera libre d'écartier les soumissions les plus basses et d'accepter de préférence celles dont les prix seraient plus élevés. Ils pourront de plus ne pas donner suite à l'adjudication et en ordonner une nouvelle.

13° Au jour et à l'heure fixés pour l'adjudication le conseil procèdera à l'ouverture des soumissions en séance publique et dressera procès-verbal de l'opération.

14° Les soumissions devront être remises aux administrateurs avant la séance. L'adjudication n'aura d'effet qu'après qu'elle aura été approuvée par l'autorité supérieure.

15° Les paiements se feront de la manière suivante, sur un état certifié par le délégué de la fabrique. Les quatre cinquièmes du prix des livraisons partielles huit jours après la fourniture. Le dernier cinquième restera en garantie pour les pénalités qui pourraient être encourues en vertu du présent, jusqu'à l'époque de deux mois après la livraison totale.

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Caution n°1</b>	<b>Caution n°2</b>	<b>Offre/m<sup>3</sup></b>
Henri J. Renard à Liège, faubourg d'Amercoeur	J. J. Salle, propriétaire à Liège, faubourg d'Amercoeur n°190.	Aucune	28 frs.
Barthelemy-Joseph Notet, au Hornay	Benoit Hausy à Liège, rue du pot d'or	Aucune	24 frs.
Antoine Joseph Lejeune à Lilé	Aucune	Aucune	32 frs.
Closon frères, au Hornay	Aucune	Aucune	25 frs.



## TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 5
Frans DOPERÉ, <i>Les changements dans le temps et dans l'espace et la migration des techniques de taille des pierres à partir de l'Île-de-France jusqu'en Belgique</i> .	p. 7
Jean-Claude BESSAC, <i>Souvenirs et réflexions d'un « pierreux » du Sud à propos d'un atelier de restauration à Gand en 1970.</i>	p. 27
Antoine BAUDRY, <i>L'atelier des tailleurs de pierres sur le chantier de restauration de la collégiale Sainte-Croix à Liège au XIXe siècle: organisation et aspects socio-économiques (1845-1859).</i>	p. 59
Francis TOURNEUR, <i>De la « science du toisé » à la « mesure des pierres » au XVIII<sup>e</sup> siècle.</i>	p. 87
Gérard BAVAY, <i>Jean-Baptiste Defer, maître de carrières à Ecaussinnes et la question des marchands de pierre.</i>	p. 99
Louis CHAURIS, <i>Annotations préliminaires sur la mise en œuvre des pierres en Vendée (France).</i>	p. 133
Louis CHAURIS, <i>Annotations lithologiques sur l'île de Noirmoutier (Vendée). Diversité des pierres proximales et distales mises en œuvre.</i>	p. 157
Eric GROESSENS, <i>Le Marbre Lunel.</i>	p. 175
Jean-Pierre DUCASTELLE, <i>Entre maîtres et ouvriers, les employés de carrière. L'exemple de Maffle.</i>	p. 191
Michel DE WAHA et Florent VINCENT, <i>Nouvelles recherches sur la tour « Saint-Bernard » à l'abbaye de Cambron (Belgique, Hainaut). Donjon ou tour hydraulique.</i>	p. 209
Alain SALAMAGNE, <i>Le palais Rihour: un grand chantier du duc de Bourgogne Philippe le Bon (1419-1467)</i>	p. 237

Jacky LEGGE, <i>Henry Lacoste : ses réalisations funéraires au cimetière du sud à Tournai.</i>	p. 259
Sébastien MAINIL, <i>Le Pôle de la Pierre à Soignies : un centre de formation unique dédié aux métiers de la pierre. Restauration et reconversion de la Grande Carrière de P.-J. Wincqz.</i>	p. 283
Table des matières	p. 293
Publications des Amis du Musée de la Pierre de Maffle	p. 295